



AVIS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé d'un échange de chemin rural Allée de Puyagu à Breuilh, entre la Commune et un particulier.

Le public peut prendre connaissance du dossier pendant un mois aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public du 11 avril 2023 au 11 mai 2023. Un registre d'avis destiné à recevoir les observations et propositions du public est ouvert pendant cette période en Mairie.

A l'issue, Monsieur le Maire proposera une délibération au Conseil Municipal, seul habitué à autoriser l'échange.



Commune de Sanilhac

2, rue de la Mairie Notre Dame de Sanilhac CS 10133 Sanilhac / 24051 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél : 05 53 53 31 12 - Fax : 05 53 09 43 16 / mairie@sanilhac-perigord.fr / www.sanilhac-perigord.fr

Mairie déléguée de Breuilh Le Bourg-Breuilh
24380 SANILHAC / Tél et Fax : 05 53 46 68 36

Mairie déléguée de Marsaneix Le Bourg-Marsaneix
24750 SANILHAC / Tél : 05 53 08 98 10 - Fax : 05 53 07 18 64